



## INDEMNITE D'ORPHELIN

### **Article 1.**

L'enfant dont un des parents est décédé, peut ouvrir le droit à l'indemnité d'orphelin aux conditions reprises ci-dessous.

### **Article 2.**

Le parent décédé doit être en ordre de paiement de sa cotisation et être affilié au SNPS asbl depuis au moins 5 années sans interruption au moment de la constatation du décès.

### **Article 3.**

Il doit s'agir d'un enfant légitime, reconnu ou adopté par la personne décédée.

### **Article 4.**

L'enfant ne peut avoir atteint l'âge de 18 ans au moment du décès du parent.

### **Article 5.**

L'indemnité payée par le SNPS constitue une intervention unique. En aucun cas, le même enfant ne pourra ouvrir le droit à un deuxième paiement de l'indemnité.

### **Article 6.**

Afin d'avoir droit à l'indemnité, une demande d'intervention doit être faite endéans un an suivant le décès du parent.

Cette demande est faite à l'aide d'un formulaire qui est mis à disposition sur simple demande ou qui est consultable sur le site web du SNPS asbl.

### **Article 7.**

Ces dispositions entrent en vigueur à partir du 1 juillet 2011

Pour pris connaissance à ..... le .....

M./Mme. ....

En qualité de parent / tuteur et accepte les conditions reprises ci-dessus.

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")



## Formulaire Indemnité d'orphelin

Je soussigné :

Ve(u)f(ve) de :

N° de membre SNPS :

Demande de "L'indemnité d'orphelin" pour :

1.

Nom et prénom	
Lieu et date de naissance	
Adresse	
N° compte bancaire	

2.

Nom et prénom	
Lieu et date de naissance	
Adresse	
N° compte bancaire	

3.

Nom et prénom	
Lieu et date de naissance	
Adresse	
N° compte bancaire	

Je joins un certificat de "Composition de ménage" délivré par l'officier de l'Etat civil.

Les Données seront traitées conformément aux dispositions de la loi du 08 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il vous est loisible d'exercer vos droits d'accès et de rectification éventuelle de ces données. Vous pouvez vous adresser à cet effet au maître du fichier : SNPS asbl Romboutsstraat 1 /011 à 1932 Zaventem.

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

|

